

ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 21 JUIN 2012

Ouverture : 19h30

Local : Salle polyvalente

Présence : 19 personnes

Présidence de M. Christian Roth, Vice-Président.

Le Vice-Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux participants à l'Assemblée et en excusant l'absence du Président, Léo Farquet.

Ordre du jour de la séance :

1. Lecture du protocole de l'Assemblée Bourgeoisiale du 30 novembre 2011
2. Lecture des comptes 2011
3. Rapport de l'organe de révision
4. Approbation des comptes bourgeoisiaux 2011
5. Décharge aux organes responsables
6. Divers

1. LECTURE DU PROTOCOLE DE L'ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 30 NOVEMBRE 2011 :

Le Vice-Président informe que le protocole est à disposition des citoyens au bureau communal et sur le site internet de la Commune, de sorte que sa lecture n'est plus nécessaire.

Soumis au vote, le protocole est approuvé tel que présenté.

2. LECTURE DES COMPTES 2011 :

Le Vice-Président Roth commente les comptes qui bouclent avec un bénéfice de Fr. 101.15, des désinvestissements à hauteur de Fr. 3'188.00 et des amortissements de Fr. 21'812.00.

Il donne des précisions concernant, notamment :

- l'organisation de journées spéciales ou de corvées (un samedi au mois de mai) sera maintenue ces prochaines années,
- l'entretien des alpages par la famille Boson qui donne entière satisfaction,
- le versement d'indemnités par l'assurance Helvetia Patria grâce aux négociations menées par le Technicien communal, M. Gabriel Forré, en prévision d'investissements à réaliser dans les alpages.

3. RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION :

M. Eric Woirin, Fiduciaire à Saxon, donne lecture du rapport de l'organe de révision relatif aux comptes 2011 et recommande de les approuver.

4. APPROBATION DES COMPTES BOURGEOISIAUX 2011 :

Aucune question n'étant posée, le Vice-Président soumet les comptes à l'approbation de l'Assemblée Bourgeoisiale, laquelle les adopte à l'unanimité.

5. DECHARGE AUX ORGANES RESPONSABLES :

Les comptes 2011 ayant été acceptés par l'Assemblée Bourgeoisiale, celle-ci donne décharge aux organes responsables.

6. DIVERS :

Le Vice-Président donne quelques informations concernant les travaux exécutés par le Centre de Triage Forestier des Deux Rive suite à la tempête « Andrea » et à la tempête de foehn de ce printemps dans la région de la Crossette, de la Pleyeux, de Sapinhaut et dans le lit des torrents.

Les frais liés à ces intempéries (entre Fr. 5'000.00 et Fr. 8'000.00) devraient être pris en charge par la Bourgeoisie en 2012.

Répondant à une question de **M. Pierre Pedroni**, le Vice-Président fait savoir que le projet de construction de cabanes dans la région de la Pleyeux a fait l'objet d'une opposition du WWF. Celle-ci sera traitée prochainement par le Conseil communal.

Répondant à une question de **Mme Anna Burnier**, le Vice-Président fait savoir que les plantes exotiques ont été traitées dans le cadre de l'aménagement des torrents et que le Conseil reste attentif à toute propagation de ces plantes indésirables.

A la suite d'une remarque de **M. Antoine Pedroni**, le Vice-Président fait savoir que la Bourgeoisie n'a pas les moyens de transformer l'écurie des Etablons en café/restaurant. Des contacts ont été pris avec Télé-Verbier pour évaluer la possibilité d'exploiter un tel établissement. Pour cela, il faut compter entre Fr. 750'000.00 et 1 mio pour les travaux de rénovation du bâtiment. Ce dossier a été confié à MM. les cons. Claude Canossa et Alain Hugo. D'autre part, la Commission bourgeoisiale travaille sur ce projet sur la base de l'expérience faite par un établissement similaire situé sur les hauts de Grimentz.

La parole n'étant plus demandée, le Vice-Président clôt la séance à 19h50.

Le Vice-Président :

Christian Roth

Le Secrétaire :

Daniel Felley